

## Mémoire du Carrefour d'Éducation populaire de Pointe St-Charles

SUJET: TRANSFORMATION DU NORDELEC

### Présentation du Carrefour

À la fin des années 60, le Carrefour d'Éducation populaire de Pointe St-Charles voit le jour pour répondre aux besoins des gens du quartier en matière d'éducation des adultes, plus particulièrement, à l'époque, en alphabétisation.

Dès le début, les citoyens du quartier ont exprimé le désir que l'organisme leur appartienne et leur ressemble, c'est-à-dire qu'ils puissent participer activement aux décisions concernant les orientations du Centre, les ateliers à donner (plus d'une vingtaine sans compter de nombreuses activités) et le personnel à engager.

Cela est toujours bien présent aujourd'hui.

Au fil des années, le Carrefour s'est développé autour de la volonté d'être un lieu d'apprentissages divers, d'information, de réflexion, de discussion et d'échange pour les gens de la Pointe.

Fort de son histoire, il demeure aujourd'hui un acteur important en matière d'éducation populaire et de défense des droits sociaux, par son implication dans le quartier et dans diverses coalitions.

Page 1

#### CONTENU DU MÉMOIRE

Présentation du Carrefour	1
Démarche d'éducation populaire	2
L'aménagement du quartier pour et par...	3
Un projet tourné vers le ...	4
Spéculation, embourgeoisement...l	5
Des préoccupa- tions environ- nementales	7
Informations diverses	8

## Démarche d'éducation populaire ou de conscientisation

Au Carrefour pour chaque période de 3 heures d'atelier on prévoit une animation sociale d'une durée de 30 minutes. C'est, entre autres, à travers ces animations sociales que le Carrefour tente d'atteindre ses objectifs d'éducation populaire et respecte ses priorités.

C'est un moment précieux où participantEs et animateurEs échangent sur des sujets d'actualités qui leurs tiennent à coeur. Ces échanges permettent d'aller plus loin dans les réflexions et mènent souvent à des prises de position et à des actions concrètes : prise de parole en public, mobilisations, implication dans le milieu...

C'est dans ce contexte que plusieurs débats ont eu lieu, ces dernières années sur le thème de l'aménagement.

Le dossier Nordelec en fait partie et nous vous présentons ici l'essentiel de nos réflexions et de nos recommandations. **Recommandations** qui s'adressent tour à tour au Groupe El-Ad, à l'arrondissement ou à la Ville et, selon les cas, aux trois. Ceci dit, nous reconnaissons aux instances municipales le pouvoir d'utiliser les règlements à bon escient et nous les tenons responsables du travail qui sera accompli.

« L'éducation populaire autonome, c'est l'ensemble des démarches et des réflexions critiques par lesquelles des citoyen-nés mènent collectivement des actions. C'est une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail qui visent à court, moyen ou long terme une prise en charge et une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu »  
définition tirée des documents du



## L'aménagement du quartier pour et par les gens du milieu



que dès le début d'un projet nous soyons consultés. Pour nous aider dans notre réflexion, des outils simples et accessibles doivent nous être fournis : contenu du projet, évaluations des divers impacts, calendrier, procédures... Par exemple, à la lumière de la première rencontre de consultation du 16 octobre, il aurait été pertinent de nous offrir un résumé du projet, un service de traduction (pour les personnes anglophones), un service de halte-garderie et un minimum d'accueil : eau, café, jus...

Il nous apparaît aussi que si la démarche doit être prise au sérieux, il faut que les personnes interpellées (représentantes de la Ville ou des promoteurs) répondent aux questions tout aussi directement qu'elles sont posées, sans tergiverser.

Et finalement, nous exigeons qu'Action Gardien soit reconnu comme un acteur incontournable sur ces dossiers, puisque représentant plus d'une vingtaine d'organismes qui eux-mêmes représentent une grande partie de la population du quartier

Depuis toujours, les citoyenNEs revendiquent d'être partie prenante de tous nouveaux projets de développement de la Pointe.

ConscientEs de la nécessité de redynamiser un quartier durement touché, nous souhaitons que tous nouveaux projets respectent notre vision du développement de quartier. Pour ce faire, il est essentiel

## Un projet tourné vers le quartier

À la lecture des différents documents, nous avons constaté que le projet du groupe El-Ad fait dos au quartier. Les ouvertures principales de la Nordelec sont sur St-Patrick et l'îlot B est conçu dans la même perspective. Les commerces prévus au rez-de-chaussée des deux îlots semblent viser les nouveaux clients et leurs besoins. C'est donc un projet tourné vers lui-même, vers le Canal Lachine, vers le centre-ville qui nous est présenté. Cette situation nous interroge. Dans une vision d'intégration,

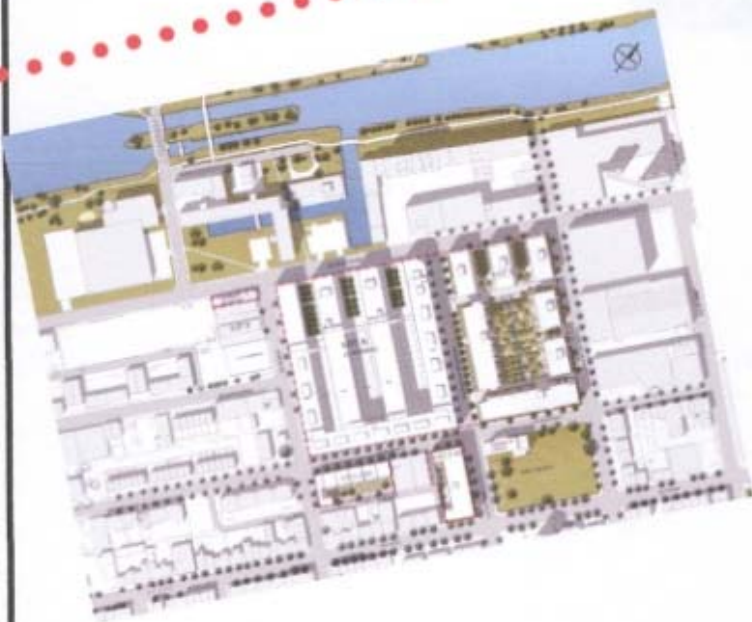
d'inclusion, de participation à la vie de quartier, riche de solidarités, des changements importants doivent être faits.

Ainsi, nous recommandons :

De revoir la conception du parc sur l'îlot B .

De le rendre publique et accessible aux citoyenNes de la Pointe et, en continuité avec le parc existant Joe Beef.

En ce qui concerne les commerces, ils doivent être réduits au minimum (services d'appoint pour les résidentEs et travailleurEs) afin de ne pas concurrencer les artères commerciales existantes dans le quartier et plus particulièrement la rue Centre.





## Spéculation, embourgeoisement, logement social

Notre compréhension de l'embourgeoisement ou de la gentrification:

C'est le processus par lequel un quartier (souvent en déclin et proche du centre ville) se transforme au profit d'une classe sociale plus riche.

L'embourgeoisement se traduit par des rénovations, une augmentation des impôts fonciers, une hausse des loyers... Les personnes les moins fortunées se voient obligées de quitter leur milieu pour des secteurs plus éloignés.

Nous constatons déjà, depuis quelques années des changements profonds dans le quartier.

Ce mouvement a été initié avec la ré-ouverture du canal Lachine. De plus en plus de bâtiments sont rénovés, la valeur immobilière augmente dangereusement, le quartier devient à la mode et attrayant, même pour de grands investissements (par exemple le projet de déménagement du Casino).

De grands développements deviennent possibles (vente des terrains du CN) et de nouveaux promoteurs souhaitent faire des modifications importantes (dont le projet El-Ad : changement de zonage, nouvelles constructions résidentielles...)

Sans compter qu'ainsi la spéculation va bon train.

Devant cette situation, force nous est de constater que nous sommes au cœur d'un processus d'embourgeoisement.

Pour contrer les méfaits, nous avons, pour l'instant, envisagé trois solutions :

## Spéculation, embourgeoisement, logement social (suite)

- ▶ L'augmentation du nombre de logements sociaux, qui favorisera le maintien des gens dans leur milieu et qui permettra à d'autres ménages à faibles revenus d'y avoir accès (la liste du RIL, comité logement, compte 1500 ménages en attente)
- ▶ La redistribution des richesses dans le milieu
- ▶ Un travail de concertation pour favoriser le maintien de la population actuelle dans le milieu

C'est ainsi que nous recommandons qu'un pourcentage plus important que 30% de logement social subventionné soit accordé au quartier. Les modalités peuvent être multiples, les logements peuvent être construits sur les îlots actuellement prévus au projet ou sur tous nouveaux développements. D'autres terrains peuvent être envisagés dans le quartier ou à défaut des compensations financières peuvent aussi être offertes.

Pour la Ville, nous réalisons que le

réaménagement de la Nordelec en condominiums résidentiels, plus la construction d'immeubles sur les autres îlots, va lui permettre de décupler ses revenus d'impôt foncier (estimé à près de 7 millions\*)

Par conséquent, nous recommandons qu'une partie de ces richesses soient redistribuées directement dans le milieu sous diverses formes : logements sociaux (voir le précédent paragraphe), aménagements des parcs existants et de nouveaux parcs, accès à plus de services tels des piscines extérieures, centres communautaires, subventions aux groupes communautaires et tous autres besoins exprimés par la population. En fait, les idées ne manquent pas.

Il ne nous reste, comme troisième recommandation, qui s'adresse à nos élus municipaux, de manifester une vraie volonté politique d'être à l'écoute des citoyenEs. Plus particulièrement ceux qui sont les plus marginaliséEs et qui peuvent le moins facilement prendre la parole.

\*Langlais et Associés 22 février 2006 point 3.2



## Des préoccupations environnementales

Parce qu'il est de plus en plus question de pollution, du protocole de Kyoto, des méfaits de la surconsommation, nous avons, au cours de ces dernières années, fait des réflexions qui tendent vers une vision plus responsable et respectueuse de notre environnement. Chaque jour, à notre mesure, nous essayons d'être pro-actifs dans ce domaine.

Or, quelle ne fut pas notre surprise de constater que tant le promoteur que la Ville n'ont que très peu abordé cet aspect? Devant l'importance et l'ampleur d'un tel projet, il aurait été formidable d'en faire une préoccupation citoyenne, un projet cité en exemple et qui aurait eu des retombées durables pour le milieu.



Ainsi pour pallier à ce manque et parce qu'il n'est pas trop tard, nous recommandons :

- ▶ De favoriser l'utilisation du transport en commun;
  - ▶ De voir à l'amélioration des lignes existantes 57, 61, 107 en terme de fréquence et de trajet;
  - ▶ D'augmenter considérablement l'espace réservé au transport collectif (actuellement, trois cases sont envisagées) ;
  - ▶ De privilégier l'espace vélo en offrant au minimum un espace par logement;
  - ▶ De diminuer considérablement les espaces de stationnement;
  - ▶ De prévoir des navettes (petit autobus) entre Nordelec et métro Charlevoix
  - ▶ Dans un autre ordre d'idées, envisager plus de parcs, des toits verts...
  - ▶ Des systèmes de récupération d'eau, de matériel de construction, chauffage ou isolation alternatifs;
  - ▶ Et les frais pour protéger l'environnement pourraient venir en partie de la taxe foncière engendrée par le projet.
- Et qui sait ces nouvelles initiatives pourraient être source de création d'emploi !



Carrefour  
d'éducation populaire  
de Pointe St-Charles



Ce document a été adopté par le  
conseil d'administration du Carrefour  
le 30 octobre 2006


Priorités du Carrefour  
2005-2006

en lien avec ce dossier

Travailler au maintien des gens  
dans le milieu

Faire la lutte à la pauvreté

Travailler avec les groupes du  
milieu sur le dossier de l'aména-  
gement du quartier



### **Carrefour d'Éducation populaire de Pointe St-Charles**

2356 rue Centre  
Montréal Québec  
H3K 1J7

Téléphone : 514 596 4444  
Télécopie : 514 596 4443  
Messagerie : [carrefour.anim@csgdm.qc.ca](mailto:carrefour.anim@csgdm.qc.ca)

**Changer la vie**